

### DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION LORS DU RENDEZ-VOUS

*Tout dossier incomplet ne pourra être traité*

<b>PAR TOUS LES STAGIAIRES FORMATION CONTINUE</b>	<b>le dossier d'inscription 2022-2023 téléchargé</b>	> Compléter l'ensemble des rubriques à l'aide des annexes détaillant les codes à utiliser
	<b>la fiche de renseignement FC téléchargée</b>	> Dûment complétée + <b>1 photo d'identité récente</b>
	<b>le formulaire "Droit à l'image"</b>	> Dûment complété
	<b>une pièce officielle d'identité avec photo original + photocopie</b>	> Soit la carte nationale d'identité en cours de validité > Soit le passeport en cours de validité > Soit le permis de conduire
	<b>une attestation d'assurance responsabilité civile</b>	> une attestation d'assurance responsabilité civile aux nom/prénom de l'intéressé et couvrant l'année universitaire 2022/2023
	<b>Copie du dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite</b>	> Si le diplôme a été obtenu à l'étranger, l'accompagner obligatoirement d'une traduction assermentée
	<b>Copies des relevés de notes</b>	> Pour une 1ère inscription sur AMU, relevé de notes du baccalauréat indiquant le <b>n°BEA ou INE</b> ou relevé de notes universitaire indiquant le <b>n°INE</b> (n°attribué depuis 1995) > Relevés de notes du <b>dernier diplôme obtenu</b> > Si le diplôme a été obtenu à l'étranger, fournir obligatoirement les traductions assermentées
	<b>JDC et service national</b>	> Pour une 1ère inscription sur AMU, certificat de <u>participation</u> (et non recensement) à la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD) pour les hommes nés à compter de 1979 et les femmes à partir de 1983, ou justificatif concernant le service militaire pour les hommes nés avant 1979
	<b>Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)</b>	<b>Les personnes relevant du régime de la formation continue ne sont pas concernées par le paiement de la CVEC (si vous l'avez réglée par erreur, vous pourrez vous faire rembourser après inscription, via le site internet dédié)</b>
<b>ET SELON LA SITUATION</b>	<b>un moyen de paiement (pour règlements des frais de formation - les montants vous seront communiqués par le service formation continue)</b>	> Soit <b>par carte bancaire</b> (munie d'une puce électronique) > Soit <b>par chèque</b> d'une banque domiciliée en France > <b>Si paiement échelonné en 3 fois (maximum)</b> : prévoir un chèque + RIB + lettre motivant la demande d'échelonnement accompagnée de pièces justificatives <b>Attention: pas de paiement en espèces, pas de mandat facture, pas de mandat cash</b>
	<b>la carte étudiant de l'année antérieure</b>	> Pour les personnes précédemment inscrites à l'Université d'Aix-Marseille, pour mise à jour des données
	<b>admission sur candidature</b>	> Mail reçu suite à <b>l'acceptation de votre candidature</b> (pour les formations sélectives et les demandes d'équivalence via E-candidat)
	<b>salarié, personnel de la fonction publique</b>	> Copie du dernier contrat de travail (CDI, CDD) ou de l'arrêté de nomination de l'administration > le cas échéant copie de l'arrêté de congé de formation > en cas de formation financée, accord de prise en charge établi par employeur, OPCO ou autre financeur > en cas d'absence de financement par un tiers : pièce justificative du refus de prise en charge = <b>attention pièce obligatoire</b>
	<b>contrats de professionnalisation</b>	> Copie de l'imprimé Cerfa "Contrat pro" signé par l'employeur et le salarié + si formation relevant de FormaSup CFA Epure: copie de la convention établie entre le CFA Epure et l'employeur pour la formation de son salarié
	<b>profession libérale, travailleur indépendant, artisan, conjoint d'artisan, commerçant</b>	> pièce justificative de votre statut professionnel > en cas de formation financée, accord de prise en charge établi par le financeur (cabinet d'avocats, OPCO ou autre) > en cas d'absence de financement par un tiers : pièce justificative du refus de prise en charge = <b>attention pièce obligatoire</b>
	<b>demandeur d'emploi</b>	> Notification de droits Pôle Emploi ( à imprimer sur le site web Pole Emploi) > Prescription de Pole Emploi ( <b>Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi</b> , compte rendu d'entretien avec votre conseiller qui <b>valide votre projet de formation</b> ) = <b>attention pièce obligatoire</b> > Imprimé AISF remis par Pole Emploi afin qu'il soit complété par nos services lors de l'inscription > en cas de formation financée, accord de prise en charge établi par Pole Emploi ou autre financeur > en cas d'absence de financement par un tiers : pièce justificative du refus de prise en charge = <b>attention pièce obligatoire</b>
	<b>bénéficiaire du RSA</b>	> Notification CAF d'attribution du RSA > Prescription de votre référent RSA (Photocopie du contrat d'insertion qui <b>valide votre projet de formation</b> afin que votre RSA puisse vous être versé durant la formation) = <b>attention pièce obligatoire</b> > en cas de formation financée, accord de prise en charge établi par le financeur > en cas d'absence de financement par un tiers : pièce justificative du refus de prise en charge = <b>attention pièce obligatoire</b>